

## Créer et développer un fonds : le cinéma

### Définition

---

Un fonds dans une bibliothèque est un ensemble de documents présentant les mêmes caractéristiques physiques (type de support) ou intellectuelles (type de contenu). On parle alors de fonds de livres, fonds de DVD, fonds jeunesse, etc.

Un fonds « cinéma » est constitué essentiellement de DVD ou Blu-ray. Il peut être complété de revues et livres sur le cinéma (encyclopédies, annuaires et beaux-livres).

### Objectif

---

Créer un fonds de DVD :

- varié et équilibré,
- adapté aux attentes du public desservi, mais aussi à celles du public potentiel,
- en tenant compte du budget, des priorités et caractéristiques de la collectivité.

### Principes généraux

---

#### 1<sup>er</sup> principe : un fonds varié

« L'offre de DVD de la bibliothèque doit être pluraliste, encyclopédique et s'adresser à tous les publics. Elle doit englober tous les genres (fiction, documentaire, animation, recherche, films pédagogiques), tous les styles et toutes les époques de l'histoire du cinéma. »

*Extrait de l'Audiovisuel en bibliothèque. ABF, 2010*

Pour cela, le fonds de DVD doit contenir des titres permettant:

- de retracer l'histoire des divers genres cinématographiques en proposant des œuvres clés
- de suivre l'actualité (les nouveautés)
- d'encourager le cinéma le moins connu, le plus à la marge et hors des circuits commerciaux

Déontologie :

- Avoir le sens du travail en équipe : utiliser les compétences des uns et des autres
- Avoir l'esprit critique : savoir décider de la qualité des films dans l'abondance des titres édités.
- Respecter l'éclectisme des goûts des usagers, du néophyte au connaisseur.

**2<sup>ème</sup> principe : un fonds équilibré**

Combien de documents ?

Le nombre de DVD présents dans une bibliothèque se calcule en fonction de la population à desservir et du budget voté.

Les recommandations du ministère de la culture sont de 0.2 DVD/habitant, une collection de films en bibliothèque doit être au minimum de 100 titres.

Quelle répartition ?

Afin de proposer une offre équilibrée, le fonds est constitué :

- à 20% d'ouvrages à destination des enfants et à 80% à destination des adultes et jeunes.
- d'environ 1/3 de documentaires et de 2/3 de fictions.

Ces proportions peuvent varier en fonction de la population à desservir et des publics cibles, prioritaires pour la collectivité.

Un fonds cinéma qui ne présenterait que des nouveautés transformerait la bibliothèque en vidéoclub !

NB : il existe un délai légal de 4 mois entre la sortie en salle et la sortie en DVD ou Blu-ray.

<p><b>Fictions adultes et jeunes</b></p> <p><b>60 %</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les films classiques : films marquants de l'histoire du cinéma (25 %)</li> <li>- Les films grands publics et les nouveautés (25 %)</li> <li>- Les films d'auteurs et les courts-métrages (moins de 60 minutes) : pour le cinéma d'auteur, il faut privilégier les grands cinéastes et les films qui ne sont plus projetés sur les écrans. (10 %)</li> <li>- Les séries télévisées : elles rencontrent un grand succès auprès du public et s'avèrent très créatives.</li> </ul> <p>Il est intéressant de proposer également quelques films d'animations pour adultes et films expérimentaux qui sont deux genres peu connus du grand public.</p>
---	--

<p align="center"><b>Documentaires adultes</b></p> <p align="center"><b>20 %</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Captations de spectacles (danse, concert, cirque, pièce de théâtre, one man show),</li> <li>- Films pédagogiques, reportages et films pratiques. Leur présence en bibliothèque se justifie car ils sont peu diffusés au cinéma et à la télévision.</li> </ul>
<p align="center"><b>Pour les enfants</b></p> <p align="center"><b>20 %</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Films d'animation : les réalisations en pâte à modeler, les films créés avec des objets, en images de synthèse etc. (13 %)</li> <li>Tous les genres sont représentés : suspens, historique, policier, comique, science-fiction, fantastique, etc. Il est important de proposer des œuvres marquantes de l'histoire du cinéma du monde entier.</li> <li>- Le cinéma de fiction pour la jeunesse comprend les films réalisés pour les enfants mais également des films classiques permettant une meilleure éducation au cinéma et une véritable diversité de l'offre. (5 %)</li> <li>- L'édition de documentaires pour le jeune public est très limitée. (2 %)</li> </ul>

Pour aider au choix de films par le jeune public, il est important de signaler les tranches d'âges pour lesquelles sont destinés les films.

## Acquisitions

---

### Développement du fonds

Le fonds initial de 0,2 DVD/habitant doit s'accroître et être renouvelé (acquisitions et désherbage réguliers).

Le budget annuel d'acquisition est fixé par la collectivité. Les bibliothèques consacrent, en moyenne, entre 10 et 30 % de leur budget d'acquisition annuel à l'achat de films.

Un taux de renouvellement de 10 % est satisfaisant, en dessous de 7 %, les fonds s'appauvrissent et la moitié des emprunteurs partent.

Le prix moyen d'un DVD est de 15 à 25 € avec les droits de prêt et de 30 à 60 € avec les droits de consultation sur place. Cependant, un prix moyen reste difficile à définir puisque les tarifs varient beaucoup selon les éditeurs.

### Quand acheter ?

Pour veiller à l'équilibre des collections, le budget annuel d'acquisition est réparti dès le début de l'année au minimum par supports (livres, revues, CD, DVD) mais également par genre et publics (fiction, documentaire, fonds adulte et jeunesse).

*Cf. fiche « Gérer un budget d'acquisition ».*

En s'appuyant sur cette répartition budgétaire, il est recommandé de planifier dès le début d'année le rythme des acquisitions.

Selon la catégorie de documents à acquérir, la planification sera différente :

Exemple :

Catégorie	Rythme d'acquisition possible
Nouveautés, courant	Trimestriel
Demandes (suggestions d'achats validées), achats liés aux animations	Mensuel
Rétrospectif, remplacement (DVD abîmés, désherbés)	Annuel

### **Comment acheter ?**

Modalité d'achats :

- Par bon de commande : Un bon de commande reprenant l'ensemble des références souhaitées est envoyé au fournisseur. Il a alors un délai de x semaines (négocié au préalable avec la bibliothèque) pour livrer les documents et facturer.

### **Où acheter ?**

Une bibliothèque ne peut pas acheter de DVD dans le commerce traditionnel (grandes surfaces, disquaires, librairies, etc.), elle doit faire appel à un fournisseur spécialisé pour les bibliothèques qui aura au préalable négocié les droits de prêt et de consultation auprès des éditeurs de DVD.

- Les fournisseurs spécialisés pour les bibliothèques : les commandes se font sur un site en ligne.  
De nombreux services sont proposés sur les sites : repérage des nouveautés, sélections thématiques, coups de cœur, etc. Ces fournisseurs peuvent fournir les notices à intégrer dans le logiciel et accompagner les bibliothèques lors de la création d'un fonds.

Liste indicative de fournisseurs :

ADAV : <http://www.adav-assoc.com/>

COLACO : <http://www.colaco.com>

RDM : <http://www.rdm-video.fr/>

CVS : <http://www.cvs-mediathèques.com/>

Circle : <http://www.circle.fr>

Si la bibliothèque a un budget annuel supérieur à 15 000 €, un marché public doit être passé. Il détermine le ou les fournisseurs obligatoires auprès desquels les documents sont achetés.

**Quels outils de sélection ?**

<b>Outils</b>	<b>Exemples</b>
<b>Les périodiques sur l'actualité du cinéma, la presse généraliste</b>	Revues tout public : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première</li> <li>• Studio Cinélive</li> </ul> Revues cinéphiles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cahiers du cinéma</li> <li>• Mad Movies</li> <li>• Positif</li> </ul>
	Actualités régulières sur les sorties cinématographiques et actualités ponctuelles sur les sorties DVD. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le monde</li> <li>• Libération</li> <li>• Figaro</li> <li>• Les Inrockuptibles</li> <li>• Télérama</li> <li>• etc.</li> </ul> Les informations sont également disponibles sur les <u>sites internet</u> de ces titres.
<b>Sites Internet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allociné (rubrique DVD)</li> <li>• Comme au cinéma</li> <li>• Première</li> <li>• Cinenews.be</li> </ul> Ces sites permettent d'avoir une vision globale des sorties DVD, quelles que soient leurs genres. Ils donnent aussi accès à l'avis de la critique et à celui des internautes.

Contactez le référent de secteur pour une aide personnalisée à la constitution du fonds et aux acquisitions courantes.